A911

54 B14

SOCOMEC
Société Anonyme au capital de 53.300.000 Frs
Siège Social : 1 rue de Westhouse 67230 BENFELD
R.C.S. Strasbourg B 548 500 149

EXTRAIT DU PROCES VERBAL DE LA REUNION
DE L'ASSEMBLEE GENERALE ANNUELLE ORDINAIRE
DU 18 JUIN 1997

L'an mil neuf cent quatre vingt dix sept,

Le dix huit juin,

A seize heures trente,

Les actionnaires de la Société SOCOMEC se sont réunis en Assemblée Générale Annuelle Ordinaire, 4 route de Westhouse à BENFELD (67), sur convocation faite par le Conseil d'Administration.

Il a été établi une feuille de présence, qui a été émargée par chaque membre de l'Assemblée en entrant en séance.

L'Assemblée procède à la composition de son bureau.

L'Assemblée est présidée par Monsieur Bernard STEYERT, Président du Conseil d'Administration.

Monsieur Pierre PFEIFFER et Monsieur Vincent STEYERT, les deux actionnaires présents et représentant tant par eux-mêmes que comme mandataires, le plus grand nombre de voix, et acceptant ces fonctions, sont appelés comme scrutateurs.

Madame Cathie WEILL est désignée comme secrétaire.

Le Président constate, d'après la feuille de présence certifiée exacte par les membres du bureau, que les actionnaires présents ou représentés ou votant par correspondance, possèdent plus de la moitié des actions ayant le droit de vote. L'Assemblée est régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

.....

SEPTIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide de procéder à la nomination de Monsieur SCHIEHLE (né le 02.04.48) en qualité de deuxième Commissaire aux Comptes Titulaire et de la Société CECOS, sise 50 rue des Vignes à WOLFISHEIM (67), en qualité de deuxième Commissaire aux Comptes Suppléant pour une durée de six exercices, soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée statuant sur les comptes clos le 31.12.2002.

Mise aux voix, cette résolution est adoptée à l'unanimité.

HUITIEME RESOLUTION

L'Assemblée donne tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait certifié conforme du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toute formalité de publicité afférente aux résolutions proposées.

.....

DUPLICATA
CERTIFIÉ CONFORME A L'ORIGINAL
ERNFELD, LE 20/06/97